



Dispositions d'exécution du Championnat d'hiver des Juniors carabine 10m (CHJ C-10) ¹

Edition 2021/2022 - Page 1

Doc.-N° 5.16.02 f

La Division carabine 10/50m édicte pour le Championnat d'hiver des Juniors carabine 10m les dispositions d'exécution suivantes (DE):

1. Bases

- 1.1 Règlement du Championnat d'hiver des Juniors (CHJ C-10)
- 1.2 Règles du tir sportif (RTSp) de la Fédération sportive suisse de tir (FST)
- 1.3 Règles de la Fédération sportive internationale de tir (ISSF; édition 2017 - 2020)

2. Annonce

2.1 Responsable du concours

Toute correspondance est à adresser au responsable du concours (RC) CHJ C-10:

Sandra Boller, Sommerhaldenstrasse n° 51, 5200 Brugg

Tél. 056 441 23 65

Courriel: Sandra.Boller-Schweizer@swissshooting.ch

- 2.2 L'annonce se fait en adressant le formulaire d'inscription au RC CHJ C-10.
- 2.3 Les sociétés qui participent pour la première fois, demandent un formulaire d'inscription au RC par téléphone ou par écrit. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la FST «www.swissshooting.ch».

2.4 Période de tir

Ce concours peut être tiré du 1^{er} octobre 2021 au 31 mars 2022.

Les tireurs désirant participer à la finale doivent retourner les cibles et les feuilles de stand au RC CHJ C-10 au plus tard **le 24 janvier 2022 par courrier A**. Le timbre postal faisant foi.

3. Droits de participation

3.1 Participation

Tous les juniors U13 - U21 ont le droit de participer.

3.2 Classes d'âge / Catégories

Les participants sont répartis dans les classes d'âge / catégories suivantes:

- | | | |
|--|-------------|---------------|
| - Juniors (filles) / juniors U13 - U17 | 10 - 16 ans | (2012 - 2006) |
| - Juniors (filles) U19 - U21 | 17 - 20 ans | (2005 - 2002) |
| - Juniors U19 - U21 | 17 - 20 ans | (2005 - 2002) |

¹ Si pour une raison pratique de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans ce document, il va sans dire que les femmes sont bien évidemment aussi concernées.

3.3 Participation à la finale

La finale est soumise à l'obligation de la licence.

4. Matériel

4.1 Cibles et feuilles de stand

Le RC CHJ C-10 adresse aux sociétés les cibles et les feuilles de stand conformément au formulaire d'inscription.

Les noms des tireurs doivent être inscrits sur les cibles et les feuilles de stand.

4.2 Cibles à marquage électronique et autocollants de contrôle

Des autocollants de contrôle sont remis par le RC CHJ C-10 aux sociétés qui tirent sur des cibles à marquage électronique (Sius et Polytronic). Ces autocollants sont numérotés et doivent être utilisés pour chaque tireur dans leur ordre chronologique.

Il y a lieu de choisir le programme correspondant à l'arme de sport et à la discipline.

Le code nécessaire à la mise en service des cibles électroniques Meyton en vue du concours est délivré par courriel (le Match-Key est transmis par le RC CHJ C-10 ou peut être téléchargé par la société au moyen de l'application WEB dont elle dispose).

Les résultats sont saisis dans l'application WEB et transmis électroniquement au RC CHJ C-10.

5. Programme de tir

5.1 Nombre de coups

Selon les classes d'âge, les programmes suivants sont à tirer (debout, bras franc):

- Juniors (filles) / juniors U13 - U17 trois programmes de 40 coups chacun sur cible 10
- Juniors (filles) U19 - U21 trois programmes de 60 coups chacun sur cible 10
- Juniors U19 - U21 trois programmes de 60 coups chacun sur cible 10

5.2 Jaugeage

Les impacts sont à évaluer visuellement, l'utilisation d'une jauge ou d'une machine à jauger est interdite. Les résultats sont à inscrire sur la feuille de stand. Les points perdus par visuel sont à inscrire à droite du visuel et le total des points perdus par carton à droite du carton.

5.3 Distinctions

Une carte couronne d'une valeur de Fr. 6.- est délivrée pour les résultats suivants:

- Juniors (filles) / juniors U13 - U17 975 points
- Juniors (filles) U19 - U21 1485 points
- Juniors U19 - U21 1485 points

5.4 Listes de classement

Les résultats seront publiés sur le site Internet de la FST «www.swissshooting.ch».

6. Finances

Les frais de participation:

- Juniors (filles) / juniors U13 - U17 Fr. 20.- (contribution de sport et de formation incluse)
- Juniors (filles) U19 - U21 Fr. 20.- (contribution de sport et de formation incluse)
- Juniors U19 - U21 Fr. 20.- (contribution de sport et de formation incluse)

7. Retour du matériel

Le matériel doit être retourné le 31 mars 2022 au plus tard. Sont à joindre à cet envoi:

- formulaire de rapport
- toutes les cibles, utilisées ou non
- tous les autocollants de contrôle pour cibles électroniques non utilisés
- toutes les feuilles de stand, utilisées ou non

Le matériel manquant sera facturé.

8. Finale 2022

La finale se déroulera dimanche, le 13 février 2022, à Stans et les détails seront réglés dans les DE pour la finale du CHJ C-10.

9. Dispositions finales

Ces DE

- remplacent toutes les dispositions antérieures, notamment celles des DE CHJ C-10 de la saison 2020/2021 du 11 mai 2020;
- ont été approuvées par la Division carabine 10/50m le 3 mai 2021;
- entrent immédiatement en vigueur.

Fédération sportive suisse de tir

Max Müller	Sandra Boller
Chef de la Division	Responsable du
carabine 10/50m	CHJ carabine 10m